

Croquis de chez nous : taborgniau !

Autor(en): **Blanc, F.-L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **77 (1950)**

Heft 5

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-227255>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CROQUIS DE CHEZ NOUS

par F.-L. BLANC



Taborgniau !

Evidemment il n'avait pas inventé la poudre, fut-ce la poudre d'os, mais de là à prétendre que Julien Bichet manquait de jugeotte totalement, il y avait un pas. La preuve ? Nous l'allons donner.

Tout le monde ne peut pas se signaler à l'attention publique par un geste théâtral qui sauve la patrie ou la fillette de six ans tombée dans la fosse à purin. Non, chez nous comme ailleurs, les occasions de jouer les vedettes sont rares. Cela n'a pas empêché Julien Bichet, dit « Taborgniau » d'en appeler d'un coup, d'un seul, de ce surnom peu flatteur.

Une partie du Conseil général avait à prendre des décisions sur un grave problème d'adduction d'eau. Est-ce par goût du paradoxe ou l'effet des contrastes, toujours est-il que les six membres de la commission ad hoc — eh oui, c'est ainsi que ça se nomme — choisirent pour lieu de leurs délibérations la cave du syndic. En tâtant un peu du nouveau et en discutant de ces sacrées conduites, tarifs, frais et alignements au cadastre, on ferait d'une pierre deux coups.

La séance commença vers les neuf heures. Le sujet fut introduit — c'est encore comme ça que ça se dit — par un exposé du sujet, fait de main de maître par le voyer du district qui avait consulté l'ingénieur des eaux du canton. Que bref, on travaillait dur du cerveau pour concilier les inconciliables, éviter de faire tort à un propriétaire, à avantager un autre, etc., etc. C'est fou ce qu'on a le sens

de la justice dans ce pays. Tout-à-coup, et alors que « Taborgniau » convoqué comme huissier-échanson tirait au guillon, la lumière péta. Les plombs, le court-circuit, l'obscurité. Un tonnerre de « sacré nom de sort » et « tonnerre de nom d'une pipe » n'ayant pas ramené le courant, le syndic avisa.

— Dis-voir « Taborgniau », n'y a-t-il pas des bougies dans le placard des verres ?

— Je ne trouve rien, répondit le simplet.

— Cherche encore entre les tonneaux, des fois que le fils ne l'aurait pas remise en place.

On chercha à la lueur de quelques allumettes, mais en vain.

— C'est bon, dit le syndic avec son autorité coutumière, on va plier bagage et monter à la cuisine.

— Et que va dire ta dame ? questionna méfiant le voyer.

— Oui, évidemment, mais on ne peut pas suspendre une séance ou la tenir dans la nuit, ou quoi ? Faut quand même qu'on se voie !

— Bon, dit tout un chacun, on se fera une raison, mais c'est bien dommage, car on était rude bien ici, à même le « nouveau ».

— Regrets, regrets, mais le travail c'est le travail, insista le chef de l'autorité communale.

Et nos hommes allaient bel et bien abandonner leur quiète tranquillité et la chaleur douillette de la cave, lorsque l'événement se produisit :

— Minute, cria « Taborgniau », j'ai mon idée.

— Ça m'étonnerait, ricana quelqu'un.

— Que veux-tu faire ?

— Je vais vous éclairer...

Effectivement, en cherchant bien, « Taborgniau » avait déniché... la lampe à fondue et par hasard elle avait de l'esprit de vin dedans.

— Ça va charbonner un peu, mais tant qu'à faire et pour en finir avec cette séance, on va rester là !

« Taborgniau » hésitait un peu à se faire rendre justice, mais tout-à-coup, dans le moment de silence que font les hommes d'Etat quand ils boivent leur verre, notre pseudo-benêt plaça enfin son mot :

— Pas tant « Taborgniau » que ça, hein Monsieur le syndic ?

Trente ans de mépris s'exhalèrent ainsi, simplement, comme une consolation tardive mais bienvenue pour un de ces éternels incompris.